

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Accessibilité des services spécialisés en gériatrie*

## **La ministre McCann salue la réorganisation des services ambulatoires gériatriques en Mauricie et au Centre-du-Québec**

**Drummondville, le 18 février 2019** – La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, souligne aujourd'hui la création d'un premier centre d'expertise gériatrique (CEG) dans la région du Centre-du-Québec. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS) visant à réorganiser les services ambulatoires gériatriques (SAG), notamment afin d'améliorer l'accès aux services spécialisés et surspécialisés en gériatrie pour l'ensemble de la région.

Cette réorganisation des huit SAG de l'établissement se déploiera selon les trois volets suivants :

- le renforcement des services de première ligne et le rehaussement de l'expertise des intervenants et des médecins en groupe de médecine de famille (GMF);
- la mise en place d'équipes mobiles pour la gestion des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD), qui se déplaceront dans le milieu de vie des usagers afin de les évaluer et de définir un plan d'intervention;
- la création de deux CEG, soit un premier à Drummondville, et un autre à venir sur la rive nord.

Les CEG offriront des services spécialisés et surspécialisés aux aînés et aux adultes ayant un profil gériatrique de la région qui présentent des problèmes de santé complexes et atypiques liés au vieillissement. Ces services leur éviteront d'avoir à se déplacer vers les grands centres pour recevoir de tels services, par exemple ceux d'un gérontopsychiatre ou d'un neurologue. Chacun de ces centres sera constitué de cliniques spécialisées en cognition, en atteintes motrices, en syndromes gériatriques et en SCPD.

### **Citations :**

« Une telle réorganisation des services ambulatoires gériatriques témoigne de la volonté du CIUSSS de s'adapter aux besoins de la population de son territoire, lesquels ne cessent d'évoluer en raison du vieillissement démographique notable que l'on y retrouve. Nous pouvons être fiers de voir que les installations de notre réseau ont à cœur de se montrer proactives pour améliorer l'accès aux services spécialisés à proximité du milieu de vie des usagers. »

*Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux*

« Je suis très heureux de l'implantation de ce centre d'expertise gériatrique ici à Drummondville, une initiative qui permettra de mieux desservir le territoire du Centre-du-Québec. Ces services spécialisés bénéficieront à toutes les personnes ayant des problèmes de santé liés au vieillissement et à leurs proches. En bout de ligne, c'est toute la communauté qui profitera de cette amélioration de l'accès aux

services, tant sur le plan de la qualité de vie que sur celui de la diversité des soins qui seront offerts ici, à proximité des usagers. »

*André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec*

**Faits saillants :**

Parmi les nombreux bénéfices que représente le CEG de Drummondville, notons :

- un meilleur accès aux services spécialisés et à de l'expertise en gériatrie dans la région;
- des diagnostics plus rapides afin d'assurer une prise en charge spécialisée;
- des soins et des services à l'image d'un grand centre d'expertise universitaire;
- le développement de la pratique gériatrique médicale et professionnelle sur le territoire;
- le développement de la formation et de la recherche sur les meilleures pratiques en gériatrie.

- 30 -

**Renseignements :**

Alexandre Lahaie  
Attaché de presse  
de la ministre de la Santé et des Services sociaux  
450 210-1789